L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 11 MARS.

Adresse du gouverneur de la Caroline du Nord.

[Richmond Whig du 29.]

Le gouverneur Vance a harangué le peuple à Goldsboro, Caroline du Nord, samedi dernier. Le *Journal* a donné la substance de ses remarques d'où nous extrayons ce qui suit :

Le gouverneur Vance a dit qu'il avait été un des derniers à abandonner l'Union. Mais son Etat, en conseil solennel, l'en avait relevé pour toujours, et il était prêt à mourir pour soutenir l'engagement pris par son pays. Est-vous prêts ? a-t-il demandé. [oui, ont répondu mille voix.]

Le gouverneur Vance a exposé la dernière tentative faite pour arrêter la guerre et démontré que les conditions de "soumission absolue" telles que celles que proposait Lincoln ne pouvaient être offertes ni acceptées que par des ôtages. Il fait ensuite la peinture des conséquences désastreuses et affreuses de la soumission. Nous copions malheureusement le *Journal* :

Le gouverneur Vance fait alors le portrait de cet homme grand et vénérable, le général Lee—le plus habile capitaine du siècle. Il le représente ployant le genou devant un pitoyable avocat de village, Lincoln, et implorant pour sa vie sa propriété, celle de sa femme et de ses enfants. Y a-t-il dans la Caroline du Nord, un seul homme qui veuille voir cette humiliation et cette chute ; jamais !

S'il y a un tel, je ne compte pas de lui, ainsi dorit le gouverneur Vance, pour pousser la brave brutalité de ses mots. Non, misérable, nous sommes résolus à repousser les bêtes de proie. La soumission ne veut pas dire que l'existence résistance, et celui qui voudrait se soumettre ne serait qu'un vil esclave. Ce n'est pas là le langage de la presse ni des faits. Ce n'est pas ainsi que le peuple de la Caroline du Nord voulait se soumettre. Lorsqu'il comprendra le véritable état de la question, il répondra. Que devient vos libres et vos terres quand vous rentrez qui vous êtes esclaves et déshonorés ?

Mais, continue le gouverneur, beaucoup de vous ont déjà combattu beaucoup. Vous avez des forces plus nombreuses que les nôtres. — Cela est vrai dans quelques rapports, dans d'autres rapports, nous sommes plus nombreux qu'eux. Les Etats de New York, de la Pennsylvanie, du Massachusetts, etc.... n'ont toute la population, n'ont pas tant de juges de paix et d'officiers de justice que la Caroline du Nord, [grands rires et applaudissements] sont ce qui peut nous séparer le Nord.

Nous avons numéré les lignes soulignées et ceux qui les portent disent : " Colombia est loin " — Qu'est ce que Colombia, s'écrie le gouverneur ! Qu'est-ce qui en a vu parler jamais ? Nous combattons pour l'indépendance, nous pour des briques et du mortier et le peuple peut gagner la victoire et il l'a gagnera.

Le gouverneur fait allusion à la déficience d'esprit qui anime l'armée. Il revient des avant postes du général Hoke. Il y a passé plusieurs heures. Il a causé avec tous les hommes qu'il a rencontrés dans les tranchées. Il a trouvé tout le monde à sa place et toutes choses en ordre et observant scrupuleusement la discipline. Il a trouvé chez tous le plus grand désir de voir les ennemis approcher de plus près encore afin de les mieux frapper. Ce gouverneur Vance excite le peuple à l'action. Voilà le moment d'agir de concert et de faire taire les mécontents : Ceux qui ne peuvent faire rien de mieux chez eux devraient se mettre en route pour corriger les hommes et encourager les nôtres ; et ceux qui ne peuvent les rejoindre devraient monter les fusils des soldats. Si vous n'agissez pas ainsi, dit le gouverneur Vance, le sol qui vous a donné l'année dernière de si grandes récoltes, cette année labourés par vos ennemis. Le gouverneur Vance termine son discours au milieu des acclamations de l'auditoire, en promettant de reprendre la parole à la première opportunité.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

(Convois à vapeur.)

A partir du 1er Déc., 5 octobre 1863, les trains partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6h. A. M.	chars vapeur.	8h. A. M.	chars vapeur.
9	"	10½	"
12½	"	1	passe P. M.
3	passe P. M.	3½	"
6	"	6½	"
9	"	9½	"

Les passagers qui voudraient arriver à la station de Gentilly devront en prévenir l'conducteur avant le départ du convoi.

G. PARDELLY, surintendant.

Entrepôt de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tapis, savoir :

MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et lisse,
VENITIENS et autres plis,
NATTES, blanches, rouges, vertes, &c.,
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités,
Couvertures de cabriolet et de piano, paillassons, nattes de bateaux, étoffes, flanelles, coutils, et tous les articles dans cette ligne offerts à des prix favorables pour du comptant.

Instr. A. ESQUERRÉ & Cie.

Compagnie d'assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

Septième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié tel que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1864—

Primes sur les risques d'incendie		46,927 66
" sur les risques de rivières		3,710 03
" sur les risques de mers		18,235 30
		68,873 11
En moins, primes retournées		1,791 99
Primes non expirées le 30 avril 1863		50,913 10
		52,705 09
Perte payées dans la même période, savoir :		
Perte sur les risques d'incendie	43,994 41	
Réassurances	1,340 84	
Dépenses et intérêts sur actifs, escompte et intérêts	39,911 64	
Quinze pour cent rebate	11,202 80	
Ne réserve, pour risques non expirés	33,778 71	127,728 39
Actif de la compagnie, ainsi qu'il suit :		
Billets de capital	100,000 00	
Prêts garantis par hypothèque	10,000 00	
Prêts garantis	80,200 00	
Billets pour prêts	60,000 00	
Actifs d'autres compagnies	310 00	
Actions, bons et autres garanties	43,000 00	
Fonds d'avoir par chars	41,000 00	
En caisse	36,513 00	
Comptes dûs et billets pour primes	23,815 00	
		404,828 00

Le conseil d'administration a fait une copie exacte de cet état de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CHAMPOMIER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 31 mai 1864.

E. MEUNIER, 2e Juge de Paix.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, No 72, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, le 31 mai 1864.

Les dividendes ont résolu de payer un intérêt de six per cent l'an, sur tous les certificats non payés de profit, sur présentation des dits certificats ou à leurs ayant droits, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
JULES JONES, Vice-Président.

MM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	C. W. Griffin,	C. H. Slocomb,
Hampden Bond,	Francois Bond,	F. Armstrong,
L. E. Slocomb,	F. F. Fulger,	S. Kenner,
S. H. Kennedy,	J. H. Lacroix,	G. Rabouteau,
Samuel Smith,	H. Ogden,	L. Labatut,
L. Dutilh,	George Jones,	Wm Edwards,
Robert Gedden,	W. J. Robertson,	C. Gelpcke,
Hugh Fox,	C. T. Bullard,	F. A. Fox,
Andrew J. Nelson,	H. Fellows,	Wm L. Ely,
A. U. Oby,	C. Simons,	A. Thiveau.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

Rue Orléans, 1er décembre 1863.

CONFORMÉMENT aux dispositions de son charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1863 :

Primes sur les risques d'incendie		$ 130,110 15
Primes sur les risques de rivières		20,000 00
		$ 150,110 15
Primes retournées ou non gagnées	$ 47,734 00	
Pertes payées durant	1,400 00	
		49,134 00
		$ 101,076 15
Montant net des primes		$ 100,151
Pertes payées durant		
Réglées d'exercices précédents		
Réglées dans le cours		
Réglées d'exercices		
Assurances		
Dits pour quoi sont bourses		
Travers et acroissements		
Commissions	10,000	
Perte payée et payable		
Intérêts sur actifs		
Dépenses générales		
Ne réserve		
		127,429 07

Montant actuel de la Compagnie réservé pour payer le surplus des risques restants..... $ 3,658 17

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

Billets pour prêts sur hypothèques foncières	$ 17,365 13
Dû pour primes et en voie de perception	56,702 50
Placé en actions de banques et en bons	135,160 00
Placé en actions de chemins de fer	22,511 50
Prêts garantis par des actions de banques, etc	12,937 70
Prêts sur hypothèques	14,000 00
Prêts à différentes compagnies d'assurance	11,050 14
En caisse	13,504 17
	$ 283,231 14

Etat de l'actif..... $ 283,231 14

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 15 juin 1864.

E. MEUNIER,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les dirigeants ont résolu de payer un intérêt de six per cent l'an, sur tous les certificats non payés de profit, à partir du premier lundi de juillet prochain.

CHARLES BIENDIS, Président.
A. CARRIÈRE, Vice-Président.

J. F. BOYCE, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briens,	F Anderson,	Chas W Dreiher,
A Carrière,	F A Lafitte,	T J Ames,
Chas A Fox, jun,	A K Montgomery,	Jas Jamison,
Wm Fitchet,	Wm Preble,	F W Schofield,
E Kenner,	Alfred Kenner,	Arch Montgomery,
E Duplessis,	A Fredrich,	E Marquess,
Ch Leslie,	O Fenerich,	Alf Hollander,
J Vivien Jr,	G W Hixson,	C O Tebbetts,
J Aret,	E Y Stockmeyer,	W C Wells,
S Brugier,	N M Bozeman,	Ch W Courtenay,
J F Maurant,	A F Hotchkiss,	Chs Weissinger.

Dimes

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie cet état de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Montant net des primes		$ 157,151
Pertes payées durant		
Réglées d'exercices précédents		
Réglées dans le cours		
Réglées d'exercices		
Assurances		
Dits pour quoi sont bourses		
Travers et acroissements		
Commissions		
Perte payée et payable		
Intérêts		
Dépenses générales		
Ne réserve		
		127,429 07

Montant net des primes reçues pour payer les pertes non encore réglées..... $ 29,721 93

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

Placé en hypothèques sur propriétés foncières	$ 19,750 00
Placé en bons de la ville	94,772 00
Placé en bons de l'Etat et autres	56,250 00
Placé en actions de banques	45,500 00
Placé en actions de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	92,250 00
Prêts garantis par des actions	10,177 50
Billets garantis par hypothèques	21,200 00
Billets de Banque, non encaissés	23,742 10
Déposé à la Banque Canal and City	1,257 11
Déposé à la Banque des Marchands	379
Primes en voie de perception	11,916 5
Effets à recevoir	1,000 72
Compagnies d'assurances mutuelles	9,324 7
	$ 1,100,119 54

En moins

Intérêts payés en police	$ 58,349 72	
Intérêts dûs et non réclamés	12,321 82	
		$ 70,671 54
Actif net		$ 1,029,447

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que la susdite liste, passera et sera examinée, pour être publiée, par le public au mois prochain, Charles Bienvy, président, et Pierre Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, laquelle a pour siège social dans la susdite ville, susdite paroisse, susdit Etat, et dont le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES BIENDIS, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce neuvième jour de juin, l'an de notre Seigneur mil huit cent soixante-quatre.

E. MEUNIER,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les dirigeants ont résolu de payer un dividende de six pour cent l'an, sur les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant droits, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
JULES JONES, Vice-Président.

MM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	C. W. Griffin,	C. H. Slocomb,
Hampden Bond,	Francois Bond,	F. Armstrong,
L. E. Slocomb,	F. F. Fulger,	S. Kenner,
S. H. Kennedy,	J. H. Lacroix,	G. Rabouteau,
Samuel Smith,	H. Ogden,	L. Labatut,
L. Dutilh,	George Jones,	Wm Edwards,
Robert Gedden,	W. J. Robertson,	C. Gelpcke,
Hugh Fox,	C. T. Bullard,	F. A. Fox,
Andrew J. Nelson,	H. Fellows,	Wm L. Ely,
A. U. Oby,	C. Simons,	A. Thiveau.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent DE LA NOUVELLE-ORLEANS

SIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte amendée, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mars 1864.....

Primes sur les risques d'incendie.....
Primes sur les risques de rivières.....
Primes de mers et rivières.....

Montant net des primes reçues pour l'année expirée le 31 mars 1864.....

Pertes dans la même période, réglées ou payables.....
Montant net des pertes réglées dans les risques d'incendie.....
Idem sur les risques de rivières.....
Idem sur les risques de mers.....

Remboursé, ou pour remboursement.....
Assurances.....
Dépenses.....

Actif de la Compagnie à cette époque, savoir :

Prêts garantis et billets payables.....
Prêts sur hypothèques.....
Billets pour primes.....
Billets à recevoir, primes en voie de perception.....
Propriété foncière (Bureau dans son édifice).....
Cash.....
Actions de différentes compagnies.....
Intérêts accrus.....
Comptes dûs et billets pour primes.....

Total des actifs.....

Les dividendes ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur les certificats non payés de profits, à partir du premier lundi de juillet prochain.

CHARLES M. CAMPBELL, Président.
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 25e jour de mai, 1864.

E. MEUNIER,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

DIRECTEURS.

C. M. Campbell,	A. Mochon,	J. Schiverdia, Jr.,
J. F. Davidson,	W. C. Zamplelin,	H. W. Huntington,
Jos. Hoy,	D. F. Moore,	F. H. Fricy,
L. G. Fuqua,	John Hall,	W. A. Johnson,
S. L. Levy,	L. Felipe,	John T. Moore,
A. H. May,	A. E. Jones,	John C. Rogers,
J. A. Simmons,	C. Gelpcke,	Thomas I. Dix,
C. Hubert,	T. A. Price,	John M. Hall,
J. K. Trenhour,	Josiah Cole,	A. Coutelis,
J. D. Burns,	E. S. Kerr.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans:

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

Compagnie Mutuelle de la Nlle Orléans, le 31 décembre 1863.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1863.....

Primes retournées ou non gagnées.....
Pertes payées durant.....
Réglées d'exercices précédents.....
Réglées dans le cours.....
Réglées d'exercices.....
Assurances.....
Dits pour quoi sont bourses.....
Travers et acroissements.....
Commissions.....
Perte payée et payable.....
Intérêts.....
Dépenses générales.....
Ne réserve.....

Montant net des primes.....

Pertes payées durant :
Réglées d'exercices précédents.....
Réglées dans le cours.....
Réglées d'exercices.....

Montant actuel de la Compagnie réservé pour payer le surplus des risques restants.....

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

Billets pour prêts sur hypothèques foncières	$ 16,000 00
Placé en bons de la ville	94,772 00
Placé en bons de l'Etat et autres	56,250 00
Placé en actions de banques	45,500 00
Placé en actions de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	92,250 00
Billets garantis par hypothèques	21,200 00
Prêts garantis par des actions	10,177 50
Déposé à la Banque Canal and City	1,257 11
Déposé à la Banque des Marchands	379
Primes en voie de perception	11,916 5
Effets à recevoir	1,000 72
Compagnies d'assurances mutuelles	9,324 7
	$ 1,100,119 54

En moins

Intérêts payés en police	$ 58,349 72	
Intérêts dûs et non réclamés	12,321 82	
		$ 70,671 54
Actif net		$ 1,029,447

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que la susdite liste, passera et sera examinée, pour être publiée, par le public au mois prochain, Charles Bienvy, président, et Pierre Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, laquelle a pour siège social dans la susdite ville, susdite paroisse, susdit Etat, et dont le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES BIENDIS, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce neuvième jour de juin, l'an de notre Seigneur mil huit cent soixante-quatre.

E. MEUNIER,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les dirigeants ont résolu de payer six pour cent l'an, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 4e jour de juillet 1864.

CHARLES BIENDIS, Président.
A. CARRIÈRE, Vice-Président.

J. F. BOYCE, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briens,	F Anderson,	Chas W Dreiher,
A Carrière,	F A Lafitte,	T J Ames,
Chas A Fox, jun,	A K Montgomery,	Jas Jamison,
Wm Fitchet,	Wm Preble,	F W Schofield,
E Kenner,	Alfred Kenner,	Arch Montgomery,
E Duplessis,	A Fredrich,	E Marquess,
Ch Leslie,	O Fenerich,	Alf Hollander,
J Vivien Jr,	G W Hixson,	C O Tebbetts,
J Aret,	E Y Stockmeyer,	W C Wells,
S Brugier,	N M Bozeman,	Ch W Courtenay,
J F Maurant,	A F Hotchkiss,	Chs Weissinger.

Dimes

Bank de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle Orléans.

Ce jour, se trouvant à expiré 12 mois depuis, par devant moi, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. Tupes président et J. H. Hicks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, qui, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact, et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. J. TUPES, président.
J. W. HINCKLE, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 12 février 1864.

JOSEPH GUYLLIER, notaire public.

—Directeurs—

Wm W. Babcock,	F. A. Schwartz,	
T. Bailly Blanchard, jun.,	J. M. Caballero,	
L. M. Lagarde,	Chas Hachgen,	
Hubbs Bowerman,	Jos Degruccio,	
Chs Laffite,	Jas A. White,	
L. Millandon,	J. Boyce.	

3 jours—377

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.

De la Nouvelle Orléans.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1863

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1863.....

Primes retournées ou non gagnées.....
Pertes payées durant.....
Réglées d'exercices précédents.....
Réglées dans le cours.....
Réglées d'exercices.....
Assurances.....
Dits pour quoi sont bourses.....
Travers et acroissements.....
Commissions.....
Perte payée et payable.....
Intérêts.....
Dépenses générales.....
Ne réserve.....

Montant net des primes.....

Pertes sur les risques d'incendie.....
Réglées dans le cours.....
Réglées d'exercices précédents.....
Sur les risques de rivières.....
Réglées dans le cours.....
Réglées d'exercices précédents.....

Montant actuel de la Compagnie réservé pour payer le surplus des risques restants.....

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

Billets pour prêts sur hypothèques foncières	$ 16,000 00
Placé en bons de la ville	94,772 00
Placé en bons de l'Etat et autres	56,250 00
Placé en actions de banques	45,500 00
Placé en actions de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	92,250 00
Billets garantis par hypothèques	21,200 00
Prêts garantis par des actions	10,177 50
Déposé à la Banque Canal and City	1,257 11
Déposé à la Banque des Marchands	379
Primes en voie de perception	11,916 5
Effets à recevoir	1,000 72
Compagnies d'assurances mutuelles	9,324 7
	$ 1,100,119 54

En moins

Intérêts payés en police	$ 58,349 72	
Intérêts dûs et non réclamés	12,321 82	
		$ 70,671 54
Actif net		$ 1,029,447

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que la susdite liste, passera et sera examinée, pour être publiée, par le public au mois prochain, Charles Bienvy, président, et Pierre Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, laquelle a pour siège social dans la susdite ville, susdite paroisse, susdit Etat, et dont le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES BIENDIS, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce neuvième jour de juin, l'an de notre Seigneur mil huit cent soixante-quatre.

E. MEUNIER,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les dirigeants ont résolu de payer six pour cent l'an, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 4e jour de juillet 1864.

CHARLES BRIENS, Président.
A. CARRIÈRE, Vice-Président.

J. F. BOYCE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Chas Briens,	F Anderson,	Chas W Dreiher,
A Carrière,	F A Lafitte,	T J Ames,
Chas A Fox, jun,	A K Montgomery,	Jas Jamison,
Wm Fitchet,	Wm Preble,	F W Schofield,
E Kenner,	Alfred Kenner,	Arch Montgomery,
E Duplessis,	A Fredrich,	E Marquess,
Ch Leslie,	O Fenerich,	Alf Hollander,
J Vivien Jr,	G W Hixson,	C O Tebbetts,
J Aret,	E Y Stockmeyer,	W C Wells,
S Brugier,	N M Bozeman,	Ch W Courtenay,
J F Maurant,	A F Hotchkiss,	Chs Weissinger.

Dimes

Home Mutual Insurance Company

—OF—

NEW ORLEANS.

Thirteenth Annual Statement.

THE following statement of the affairs of this Company is published in conformity with the requirements of its charter, viz :

Amount of underwriting, Risks of 1863, and premiums for year ending 31st December 1863.....

Premiums on Fire Risks.....
Premiums on River Risks.....
Premiums on Marine Risks.....

Less Premiums on Risks not terminated to 31st December 1863.....

Net earned Premiums for year ending 31st December 1863.....

Losses paid during the same period viz :

Fire Risks.....
River Risks.....
Marine Risks.....

Expenses, Taxes, &c., less Dividends.....

Amount of premiums unearned on Risks not terminated to 31st December 1863.....

Assets, viz :

Cash on hand.....
Cash in Bank.....
Cash in Banks and Trust Companies.....
Bills receivable for premiums.....
Bills receivable, secured by pledge of Stocks.....
Interest accrued.....
Premiums in course of collection.....
Real Estate.....
Stocks and Bonds.....

Total Assets.....

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIENS, President.
J. F. BOYCE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 16th day of March, 1864.

E. MEUNIER,
Second Justice of the Peace,
for the Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after this day.

By order of the Board,

CHARLES BRIENS, President.
A. CARRIÈRE, Vice-President.

J. F. BOYCE, Secretary.

DIRECTORS.

Chas. Briens,	F. Anderson,	C. W. Dreihel,
Aug. Carrière,	F. A. Lafitte,	T. J. Ames,
C. A. Fredrich,	A. K. Montgomery,	Jas. Jamison,
M. Fitchet,	Wm. Preble,	F. W. Schofield,
E. Kenner,	Alfd. Kenner,	Arch Montgomery,
E. Duplessis,	A. Fredrich,	E. Marquess,
C. Leslie,	O. Fenerich,	Alf. Hollander,
J. Vivien, Jr.,	G. W. Hixson,	C. O. Tebbetts,
J. Aret,	E. Y. Stockmeyer,	W. C. Wells,
S. Brugier,	N. M. Bozeman,	Ch. W. Courtenay,
J. F. Maurant,	A. F. Hotchkiss,	Chs. Weissinger.

March 1864.

Louisiana Mutual Insurance Company

MARCH 1, 1864.

TENTH ANNUAL STATEMENT

Consequently with the requirements of its charter, the Company publish the following statement :

Premiums received during the year ending 31st December 1863.....

Losses paid during the same period viz :

Fire Losses.....
Marine Losses.....
River Losses.....

Expenses, Taxes, &c., less Dividends.....

Net earned Premiums.....

Assets, viz :

Cash on hand.....
Cash in Banks.....
Bills receivable for premiums.....
Bills receivable, secured by pledge of Stocks.....
Premiums in course of collection.....
Real Estate.....
Stocks and Bonds.....

Total Assets.....

The above statement is just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS HALL, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 25th day of January, 1864.

E. MEUNIER,
Third Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on outstanding certificates of profits from and after this date.

By order of the Board,

THOMAS HALL, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

—DIRECTORS—

James D. Denegre,	C. J. Hart,	
John C. Rich,	H. Kenner,	
J. H. Stauffer,	John G. Haines,	
Samuel Tupper,	R. F. Baldwin,	
S. Hines,	J. B. Hine.	

Tanner Block.

Home Mutual Insurance Company

—OF—

NEW ORLEANS.

Thirteenth Annual Statement.

THE following statement of the affairs of the Company is published in conformity with the requirements of its charter, viz :

Amount of underwriting, Risks of 1863, and premiums for year ending 31st December 1863.....

Premiums on Fire Risks.....
Premiums on River Risks.....
Premiums on Marine Risks.....

Less Premiums on Risks not terminated to 31st December 1863.....

Net earned Premiums for year ending 31st December 1863.....

Losses paid during the same period viz :

Fire Risks.....
River Risks.....
Marine Risks.....

Expenses, Taxes, &c., less Dividends.....

Amount of premiums unearned on Risks not terminated to 31st December 1863.....

Assets, viz :

Cash on hand.....
Cash in Banks.....
Bills receivable for premiums.....
Bills receivable, secured by pledge of Stocks.....
Premiums in course of collection.....
Real Estate.....
Stocks and Bonds.....

Total Assets.....

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIENS, President.
J. F. BOYCE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 16th day of March, 1864.

E. MEUNIER,
Second Justice of the Peace,
for the Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after this day.

By order of the Board,

CHARLES BRIENS, President.
A. CARRIÈRE, Vice-President.

J. F. BOYCE, Secretary.

DIRECTORS.

Chas. Briens,	F. Anderson,	C. W. Dreihel,
Aug. Carrière,	F. A. Lafitte,	T. J. Ames,
C. A. Fredrich,	A. K. Montgomery,	Jas. Jamison,
M. Fitchet,	Wm. Preble,	F. W. Schofield,
E. Kenner,	Alfd. Kenner,	Arch Montgomery,
E. Duplessis,	A. Fredrich,	E. Marquess,
C. Leslie,	O. Fenerich,	Alf. Hollander,
J. Vivien, Jr.,	G. W. Hixson,	C. O. Tebbetts,
J. Aret,	E. Y. Stockmeyer,	W. C. Wells,
S. Brugier,	N. M. Bozeman,	Ch. W. Courtenay,
J. F. Maurant,	A. F. Hotchkiss,	Chs. Weissinger.

March 1864.

UNION INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

SEVENTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published in compliance with its charter.

Amount of Premiums received during the year ending 30th April, 1864.....

Premiums on Fire Risks.....
" Marine Risks.....

Total.....
Less Return Premiums.....

Net earned Premiums, April 30, 1864.....

Paid Losses during the year viz :

Fire Losses.....
River Losses.....
Marine Losses.....

Total Losses.....
Expenses and Interest on scrip less discount, and Dividend accounts.....
Fifteen per cent. returned.....
Reserve for Re-insurance.....
Risks.....

The Assets of the Company are :

Capital Stock Re-Insurance.....
Loans secured by Mortgage.....
Loans secured by Pledges.....
Bills Receivable for Premiums.....
Cash on hand in Banks and Trust Companies.....
Stocks, Bonds and other securities.....
Uncurrent funds.....
Cash.....
Bills due on account of premiums.....

Total amount of assets.....

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of said Company.

A. CHIAPELLA, President.
J. M. CHAMPOMIER, Secretary.

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after the 8th day of February, 1864.

By order of the Board,

O. HAILLARD, President.

—TRUSTEES—

J. Lasher,	Jas. A. White,	
A. H. D'Aquin,	A. Millenburger,	
J. Leeman,	Jos. Gaudin,	
Dominique Bouligny,	J. A. Bisland,	
A. Blanck,	A. Van Dalen Degroy,	
A. Maspero,	V. Arnaudeau,	
C. Gallinel,		

3m 20 jan

DISEASES,

Dr. F. Vergès's Dépuratives, Fumigations — Injection and Pommade.

Les Docteurs Diseases, both old and recent, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Carbuncles, Pimples on the face, &c., are radically cured in the use of Dr. F. Vergès's Medicines. The Depurative is especially recommended to persons whose blood is vitiated. Apply 74 RUE DAUPHINE, Dumaine.

Dr. F. Vergès's Depurative, Fumigation — Injection and Pommade.

Les Docteurs Diseases, both old and recent, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Carbuncles, Pimples on the face, &c., are radically cured in the use of Dr. F. Vergès's Medicines. The Depurative is especially recommended to persons whose blood is vitiated. Apply 74 RUE DAUPHINE, Dumaine.

GLOBE HOTEL,

AT BAGDAD, MEXICO.

Mr. L. Chapelain,

INFORMS his friends and the public that he has purchased the Hotel of Madame Maslen, formerly by Travelers, where good board and lodging can be had cheaper than anywhere else.

L. CHAPELAIN, Owner.

ALFRED BOULIGNY,

Auctioneer,

No. 7 CHOCTAW STREET,

Will attend to sales at real estate, stocks, merchandise generally, &c. mar19

The Great Clairvoyant,

MADAME LA BLANCH,

THE Gifted Natural Clairvoyant and Spirit Medium, let that has ever existed within the memory of man the one about whom so much has been said. Madame La Blanch's power to look into the past, the present and the future are a problem of the day. Our citizens and the public generally have heard so much that Madame La Blanch is the only living learned astrologer and distinguished FEMALE ASTROLOGIST in the known world. Clairvoyance or Charm of Life and daily her promptings communicated through the agency of Astronomy, the Astrology.

All who have been the victims of unprincipled pretenders and impostors should call on Madame La Blanch. She has gained an enviable reputation as an Astrologist and Clairvoyant, which has induced many disciples of humbug to style themselves Clairvoyants and Professors of Astrology, though ignorant of the art even. They attempt to play. Even and every one so inclined to call and test the powers of this highly gifted personage.

N. B.—Hieroglyphics or Charms of Life prepared to write, by merely knowing date of birth, of gentleman and lady of the country. All letters promptly and correctly answered. Consultations in French and English. Terms for Gentlemen and Gentlemen, moderate, to suit the means of the client. Residence and office, No. 10 Bienville street, between Bourbon and Dauphine streets, two squares from Canal street. 3m 20 jan

ALFRED BOULIGNY,

Auctioneer,

No. 7 CHOCTAW STREET,

Will attend to sales at real estate, stocks, merchandise generally, &c. mar19

DENIED.

Dr. F. Vergès's Depurative, Fumigation — Injection and Pommade.

Les Docteurs Diseases, both old and recent, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Carbuncles, Pimples on the face, &c., are radically cured in the use of Dr. F. Vergès's Medicines. The Depurative is especially recommended to persons whose blood is vitiated. Apply 74 RUE DAUPHINE, Dumaine.

Oldtimers' Mutual Insurance Company

New Orleans, December 14, 1863.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement :

Amount of premiums received for the term ending November 30th, 1863.....

Premiums :

Fire Premiums.....
Marine Premiums.....
River Premiums.....

Less Premiums intermitted.....
Returned Premiums.....

Earned Premiums.....

Losses paid, viz :

On Fire Risks.....
On